



COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX DE LA COMPOSANTE IAE Perpignan

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu la délibération UPVD/CA 2025/28-03 n°01 du 28 mars 2025 déclarant M. Yvan Auguet, élu président de l'université de Perpignan ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition de la directrice de l'UFR ou de l'Institut ,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante IAE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2025-2026 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
LICENCE Economie et gestion	L1 (et LAS et LOSC)	LIANG Qibin	MCF	qi-bin.liang@univ.fr	PEYPOCH Nicolas *REMY Eric DUMAS Audrey BENOIT Benjamin BARDET BARRAU Genevieve	PR PR MCF MCF VACATAIRE
	L2 (et LOSC)	REMY Eric	PR	eric.remy@univ-perp.fr	DUMAS Audrey GONCALVES Olga BARREDA Mariène *LIANG Qibin BARDET-BARRAU Genevieve	MCF PR MCF MCF VACATAIRE
LICENCE Economie et gestion Parcours Sciences de gestion	L3 (et LOSC)	BENOIT Benjamin	MCF	benjamin.benoit@univ-perp.fr	*LIANG Qibin VILLESEQUE-DUBUS Fabienne BENEZET Jérôme JACQUES Aude	MCF PR Vacataire Vacataire
LICENCE Economie et gestion Parcours Economie managériale	L3 (et LOSC)	DUMAS Audrey	MCF	audrey.dumas@univ-perp.fr	BRIEC Walter *LIANG Qibin PEYPOCH Nicolas PILLOY Florian	PR MCF PR VACATAIRE
LICENCE Economie et gestion Parcours Management du tourisme	L3 (et LOSC)	CORNE Aurélie	MCF	aureli.corne@univ-perp.fr	PEYPOCH Nicolas *MERASLI Saïda DUBUS Jean-François JACQUES Aude	PR MCF PAST Vacataire

Article 2 : La Directrice de la composante IAE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 12 novembre 2025

Le Président

Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
IAE Perpignan**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu la délibération UPVD/CA 2025/28-03 n°01 du 28 mars 2025 déclarant M. Yvan Auguet, élu président de l'université de Perpignan ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition de la directrice de l'UFR ou de l'Institut ,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante IAE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2025-2026 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
LICENCE PRO Assurance, banque, finance : chargé de clientèle Parcours Produits bancassurances et gestion patrimoniale	L3	GONCALVES Olga	PR	olga.goncalves@univ-perp.fr	BARREDA Mariène *LIANG Qi Bin JOETS Simon BENHAMOU Olivier JOFFRE Jérôme	MCF MCF ENSEIGNANT GRETA VACATAIRE GRETA VAC PRO IAE

Article 2 : La Directrice de la composante IAE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 12 novembre 2025

Le Président

Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
IAE Perpignan**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu la délibération UPVD/CA 2025/28-03 n°01 du 28 mars 2025 déclarant M. Yvan Auguet, élu président de l'université de Perpignan ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition de la directrice de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante IAE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2025-2026 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
LICENCE PRO Métiers du tourisme : communication et valorisation des territoires Parcours Tourisme d'affaires, festivalier et territoires	L3	CORNE Aurélie	MCF	aurelie.corne@univ-perp.fr	MASSOT-BERTHAUD Véronique DUBUS Jean-François LACAN Camille RIOS Melissa	MCF PAST MCF Vacataire pro

Article 2 : La Directrice de la composante IAE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 12 novembre 2025

Le Président

Yvan AUGUET





COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX DE LA COMPOSANTE IAE Perpignan

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu la délibération UPVD/CA 2025/28-03 n°01 du 28 mars 2025 déclarant M. Yvan Auguet, élu président de l'université de Perpignan ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition de la directrice de l'UFR ou de l'Institut ,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante IAE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2025-2026 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
LICENCE PRO Métiers du tourisme et des loisirs Parcours Management de l'hôtellerie de plein air	L3	MERASLI Saida	MCF	merasli@univ-perp.fr	*MASSOT-BERTHAUD Véronique SCHEOU Bernard DUBUS Jean-François RIOS Mélissa CORREIA Liliane BARRERE Jean-Yves	MCF MCF PAST PAST PRAG Vacataire-Pro

Article 2 : La Directrice de la composante IAE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 12 novembre 2025

Le Président

Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
IAE Perpignan**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu la délibération UPVD/CA 2025/28-03 n°01 du 28 mars 2025 déclarant M. Yvan Auguet, élu président de l'université de Perpignan ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition de la directrice de l'UFR ou de l'Institut ,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante IAE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2025-2026 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
MASTER Management et Administration des entreprises	M1	LEJARD Christophe	MCF	christophe.lejard@univ-perp.fr	*GONCALVES Olga BOTTI Laurent DA FONSECA Marie REMY Eric VIVIEN Armelle RONNE Florence	PR MCF MCF PR Vacataire Vacataire
MASTER Management et Administration des entreprises Parcours Contrôle de gestion et direction financière	M2	REMY Eric	PR	eric.remy@univ-perp.fr	LACAN Camille BOTTI Laurent DA FONSECA Marie *VILLESEQUE-DUBUS Fabienne SAUBESTY Corinne ANTOLINOS Nicolas	MCF MCF MCF PR Vacataire PAST
MASTER Management et Administration des entreprises Parcours Management des organisations	M2	REMY Eric	PR	eric.remy@univ-perp.fr	LACAN Camille BOTTI Laurent *DA FONSECA Marie VILLESEQUE-DUBUS Fabienne SAUBESTY Corinne ANTOLINOS Nicolas	MCF MCF MCF PR Vacataire PAST
MASTER Management et Administration des entreprises Parcours Innovation et marketing digital	M2	N'ouvre pas en 2025-2026				
MASTER Management et Administration des entreprises Parcours Administration des ressources humaines	M2	REMY Eric	PR	eric.remy@univ-perp.fr	LACAN Camille *BOTTI Laurent DA FONSECA Marie VILLESEQUE-DUBUS Fabienne SAUBESTY Corinne ANTOLINOS Nicolas	MCF MCF MCF PR Vacataire PAST
MASTER Management et Administration des entreprises Délocalisé à l'IGA de Casablanca	M1	N'ouvre pas en 2025-2026				
MASTER Management et Administration des entreprises Parcours Contrôle de gestion et direction financière Délocalisé à l'IGA de Casablanca	M2	N'ouvre pas en 2025-2026				
MASTER Management et Administration des entreprises Parcours Management des organisations Délocalisé à l'IGA de Casablanca	M2	N'ouvre pas en 2025-2026				
MASTER Management et Administration des entreprises Parcours Innovation et marketing digital Délocalisé à l'IGA de Casablanca	M2	N'ouvre pas en 2025-2026				
MASTER Management et Administration des entreprises Parcours Administration des ressources humaines Délocalisé à l'IGA de Casablanca	M2	N'ouvre pas en 2025-2026				

Article 2 : La Directrice de la composante IAE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 12 novembre 2025

Le Président

Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
IAE Perpignan**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu la délibération UPVD/CA 2025/28-03 n°01 du 28 mars 2025 déclarant M. Yvan Auguet, élu président de l'université de Perpignan ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition de la directrice de l'UFR ou de l'Institut ,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante IAE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2025-2026 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
MASTER Management et Commerce international Parcours International Trade and Marketing	M1	GEORGE Alain	MCF	alain.george@univ-perp.fr	*Mannanni Michel REMY Eric DA FONSECA Marie VIALA Eric SATIAT Romain	MCF PR MCF VAC PRO VAC PRO
	M2	GEORGE Alain	MCF	alain.george@univ-perp.fr	*Mannanni Michel REMY Eric DA FONSECA Marie VIALA Eric SATIAT Romain	MCF PR MCF VAC PRO VAC PRO
MASTER Management et Commerce international Parcours International Trade and Marketing Délocalisé à l'IGA de Casablanca	M1	Nouve pas en 2025-2026				
	M2	Nouve pas en 2025-2026				

Article 2 : La Directrice de la composante IAE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 12 novembre 2025

Le Président

Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
IAE Perpignan**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu la délibération UPVD/CA 2025/28-03 n°01 du 28 mars 2025 déclarant M. Yvan Auguet, élu président de l'université de Perpignan ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition de la directrice de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante IAE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2025-2026 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
MASTER Tourisme Parcours Management du Tourisme	M1	BOTTI Laurent	MCF-HDR	laurent.botti@univ-perp.fr	LACAN Camille SCHEOU Bernard *PEYPOCH Nicolas COUMELONGUE Mélissa RIBIERE Christine	MCF MCF PR PAST Vacataire pro
MASTER Tourisme Parcours Management du Tourisme Délocalisé en Chine	M1	BOTTI Laurent	MCF-HDR	laurent.botti@univ-perp.fr	PEYPOCH Nicolas *LACAN Camille LIANG Dibin COUMELONGUE Mélissa DONG Hai WANG Ying	PR MCF MCF PAST MCF Chine MCF Chine
MASTER Tourisme Parcours Tourism Economics and Management (TEM)	M2	PEYPOCH Nicolas	PR	peypoch@univ-perp.fr	BOTTI Laurent *LACAN Camille GIANONNI Sauveur DUBUS Jean-François RIBIERE Christine	MCF-HDR MCF Vacataire PAST VACATAIRE
MASTER Tourisme Parcours Management des destinations et opérateurs touristiques (MDOT)	M2	PEYPOCH Nicolas	PR	peypoch@univ-perp.fr	BOTTI Laurent *LACAN Camille GIANONNI Sauveur DUBUS Jean-François RIBIERE Christine	MCF-HDR MCF Vacataire PAST VACATAIRE
MASTER Tourisme Parcours Management des destinations et opérateurs touristiques (MDOT) Délocalisé en Chine	M2	LACAN Camille	MCF	camille.lacan@univ-perp.fr	*BOTTI Laurent PEYPOCH Nicolas DUBUS Jean-François CORNE Aurélie COUMELONGUE Mélissa RIBIERE Christine	MCF-HDR PR PAST MCF PAST Vacataire
MASTER Tourisme Parcours Management des Activités Culturelles et Touristiques (MACT)	M2	SCHEOU Bernard	MCF	bscheou@univ-perp.fr	BOTTI Laurent LACAN Camille *PEYPOCH Nicolas DUBUS Jean-François GIANONNI Sauveur	MCF-HDR MCF PR PAST Vacataire

Article 2 : La Directrice de la composante IAE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 12 novembre 2025

Le Président

Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
IAE Perpignan**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu la délibération UPVD/CA 2025/28-03 n°01 du 28 mars 2025 déclarant M. Yvan Auguet, élu président de l'université de Perpignan ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition de la directrice de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante IAE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2025-2026 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
MASTER Monnaie, Banque, Finance, Assurance Parcours Métiers du conseil en banque, assurance, gestion patrimoniale et des fonctions supports	M1	Liang Qi Bin	MCF	liang@univ-perp.fr	Hoerner Sébastien Da Fonseca Marie Gianotti Ivan	PRAG MCF Vacataire
	M2	Da Fonseca Marie	MCF	marie.da-fonseca@univ-perp.fr	Hoerner Sébastien Liang Qi Bin Gianotti Ivan	PRAG MCF Vacataire

Article 2 : La Directrice de la composante IAE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 12 novembre 2025

Le Président

Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
IAE Perpignan**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Education notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu la délibération UPVD/CA 2025/28-03 n°01 du 28 mars 2025 déclarant M. Yvan Auguet, élu président de l'université de Perpignan ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition de la directrice de l'UFR ou de l'Institut ,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante IAE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2025-2026 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
MASTER Comptabilité - Contrôle - Audit (C.C.A.)	M1	Benjamin BENOIT	MCF	benjamin.benoit@univ-perp.fr	*Fabienne VILLESEQUE Christophe LEJARD Véronique MASSOT BENEZET Jérôme DUPRAT Magali	PR MCF MCF Vacataire Vacataire
	M2	Fabienne VILLESEQUE	PR	fabienne.villeseque@univ-perp.fr	*Benjamin BENOIT Christophe LEJARD Véronique MASSOT BENEZET Jérôme DUPRAT Magali	MCF MCF MCF Vacataire Vacataire

Article 2 : La Directrice de la composante IAE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.



Perpignan le : 12 novembre 2025

LE Président

Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
IAE Perpignan**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu la délibération UPVD/CA 2025/28-03 n°01 du 28 mars 2025 déclarant M. Yvan Auguet, élu président de l'université de Perpignan ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition de la directrice de l'UFR ou de l'Institut ,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante IAE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2025-2026 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
MASTER Gestion de Production, Logistique, Achats (GPLA)	M1	Michel MANNARINI	MCF	mannarini@univ-perp.fr	*Alain GEORGE Michel MANNARINI Laurent BOTTI Marc AIDI Christophe GUEROT	MCF MCF MCF Vacataire PRAG/PRCE Vacataire pro
MASTER Gestion de Production, Logistique, Achats (GPLA) Parcours Achats	M2	Michel MANNARINI	MCF	mannarini@univ-perp.fr	*Alain GEORGE Michel MANNARINI Eric REMY Christophe GUEROT	MCF MCF PU Vacataire pro
MASTER Gestion de Production, Logistique, Achats (GPLA) Parcours Multimodalité et supply chain mondiale	M2	Michel MANNARINI	MCF	mannarini@univ-perp.fr	*Alain GEORGE Michel MANNARINI Guillaume CARROUET Marcel-Philippe DESCAZAUX	MCF MCF MCF Vacataire

Article 2 : La Directrice de la composante IAE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 12 novembre 2025

Le Président

Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
IAE Perpignan**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu la délibération UPVD/CA 2025/28-03 n°01 du 28 mars 2025 déclarant M. Yvan Auguet, élu président de l'université de Perpignan ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition de la directrice de l'UFR ou de l'Institut ,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante IAE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2025-2026 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
MASTER Management Parcours Gestion et management de projet de construction	M1	N'ouvre pas en 2025-2026				
	M2	N'ouvre pas en 2025-2026				

Article 2 : La Directrice de la composante IAE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 12 novembre 2025



[Signature]

Le Président

Yvan AUGUET